

UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES

Division de Français



Master académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière : Langue française

Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication

Présenté par : BEN ALIA Malika

Thème

Pour une étude lexico-sémantique des titres des articles

scientifiques. Cas de la revue « El Ather »

Université de Kasdi Merbah Ouargla

Soutenu publiquement

Le : 19/06/2013

Devant le jury :

Mme SMAIEH Fatima

Président

Université de kasdi Merbah Ouargla

Melle GABANI Aïcha

Encadreur

Université de kasdi Merbah Ouargla

Mme NECIB Shahrzade

Examineur

Université de kasdi Merbah Ouargla

Année universitaire : 2012/2013

À ma mère

À mon père

À mes frères et mes sœurs

À tous mes enseignants

À mes amies

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à Mlle Aïcha GABANI pour son aide, ses conseils précieux et son suivi du travail jusqu'aux dernières minutes.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration du présent travail.

Enfin, je remercie tous mes amis et collègues pour leur soutien moral tout au long de la préparation de ce mémoire.

TABLES DE MATIÈRES

DEDICACE

REMERCIEMENT

INTRODUCTION	4
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET CADRE METHODOLOGIQUE	7
1.La problématique.....	8
2. Les objectifs.....	9
3. Le choix de la méthode.....	10
4. Description du corpus.....	10
CHAPITRE II : RECHERCHE ,COMMUNICATION ET ECRITS SCIENTIFIQUE...	15
1. La relation entre la recherche scientifique et la communication scientifique.....	16
2. La communication scientifique	17
2.1. Les catégories de la communication scientifique.....	18
2.1.1. La communication scientifique orale.....	18
2.1.2 .La communication scientifique écrite	18
3. L'écrit scientifique dans le contexte universitaire	19
4. La revue scientifique	20
5. L'article scientifique	20
5.1 .La structure de l'article scientifique	20
CHAPITRE III : TITRES : TYPES ET FONCTIONS	22
1. Aperçu historique sur la titrologie.....	23
2 .Que est ce qu'un titre ?.....	24
2.1. Comment peut-on choisir un titre ?.....	25
2.2 .Les fonctions du titre.....	25
2.2.1. La fonction appellative	25
2.2.2. La fonction référentielle.....	25
2.2.3. La fonction conative.....	26
2.2.4. La fonction métalinguistique.....	26
2.2.5. La fonction abrégative.....	26
2.3. Les types du titre.....	27
2.3.1. Le titre creux.....	27
2.3.2. Le titre plein.....	27
CHPITRE IV : ANALYSE DU CORPUS	30

1. Les outils grammaticaux adaptés aux titres.....	31
1.1. Les deux points.....	31
1.2. Les points de suspension.....	32
1.3. Le point d’interrogation	33
2. Les procédés stylistiques adaptés aux titres.....	34
2.1. L’itinéraire	34
2.2. Répétition et opposition.....	34
2.3. Jeu de sonorité.....	34
3. L’analyse syntagmatique.....	35
3.1. L’arbre syntagmatique.....	36
3.2. La boîte de Hockett.....	38
3.3. La boîte de Harris et Bloch	39
3.4. Les relations fonctionnelles.....	39
3.4.1. Le niveau infrasyntagmatique.....	39
3.4.1.1 La fonction caractérisante.....	40
3.4.1.2. La fonction quantifiante.....	40
3.4.1.3 .La fonction caractérisante –quantifiante	40
3.4.2. Le niveau suprasyntagmatique.....	41
3.4.2.1. La fonction du syntagme nominal.....	41
3.4.2.2. La fonction du syntagme prépositionnel	41
4. L’analyse lexicologique.....	42
4.1. Le mot fléchi.....	43
4.2. Mots graphiques et mots linguistiques.....	43
4.3. Mots outils et mots pleins.....	45
5. L’analyse sémantique.....	46
5.1. La synonymie.....	47
5.2. L’antonymie.....	48
5.3. La polysémie.....	48
5.4. La paronymie.....	49
5.5. L’hyponymie.....	49
5.6. La méronymie.....	49
5.7. L’homonymie.....	49
CONCLUSION	52

Références bibliographiques..... 55

Glossaire

INTRODUCTION

La science est le résultat d'une recherche approfondie, elle progresse avec le temps et les travaux des chercheurs. Ces travaux doivent être communiqués, et discutés ; en d'autres termes, ils devraient être le sujet d'une table ronde afin de compléter les lacunes, à condition que, les partenaires participés à cette discussion doivent partager les mêmes préoccupations.

De ce fait, la communication et la recherche sont liées par une relation de complémentarité. La communication scientifique est donc fondée autour d'une matière précise, cette dernière exige l'échange pour que la science avance.

Selon Roger BENCHIOUX (1985:19, *cité in*. Lamia BOUKHANOUCHE, 1995:95) :

La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes, la communication orale dans un congrès, un séminaire, une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre.

Remarquons que, comme l'indique cette définition, la communication scientifique se présente sous deux formes, écrite et orale.

Cependant, la forme graphique prend une place cardinale par rapport à l'oral puisque, c'est par l'écrit qu'on éprouve les résultats obtenus. À cet effet, la publication est devenue l'objectif de la recherche scientifique. Et par ce biais, l'information circule au sein d'une communauté scientifique.

Les publications scientifiques apparaissent en tant que document scientifique en présentant les résultats d'investigation continuée. Ainsi, selon Robert DAY (1989: 08): « *A scientific paper is a written and published report describing original research results* »¹

Les publications scientifiques se manifestent sur de multiples supports, dont l'ouvrage, la revue en tant que publication de support papier, la revue électronique en tant que publication électronique.

Par conséquent, la revue scientifique académique est considérée comme une publication scientifique. Elle regroupe l'ensemble des articles qui sont apparus en tant qu'un témoignage de la construction et du développement de différents champs de savoir scientifique.

¹« *Un document scientifique est un rapport écrit et publié décrivant les résultats originaux d'une recherche* » (Traduction personnelle)

L'article scientifique est défini, d'après Joëlle DEVILLARD, Luc MARCO (1993 :125 , *cité in*. Laurence BOURGET, 2004 :14) comme « *une contribution évaluée et publiée sous une forme normalisée dans une revue savante* »

De plus, l'article scientifique est toujours identifié par son titre. De ce fait, le titre est un élément obligatoire. Situé au début, il est l'élément de base d'une science assez récente, celle de la titrologie. Le titre considéré par Charles GRIVEL (*cité in*. Maurice DELCROIX, Fernand HALLYN, 1995 :204) comme une « *partie du texte dénotant le texte grâce à l'écart ménagé entre eux deux, sans pourtant cesser d'y être intégralement inclus* ».

Le titre participe à la réputation de l'œuvre, sa création se fait après un contrat entre l'éditeur et l'auteur afin de répondre aux besoins de commerce. Il assure de multiples fonctions dont la première est d'attirer l'attention du lecteur.

En visant d'inviter le lecteur à lire, l'auteur prend certains procédés en considération afin que la formule du titre se montre attirante. Dans notre étude, nous nous intéressons aux titres des articles en français issus de la revue « El Ather » de l'université kasdi Merbah Ouargla. L'accent sera mis sur les modalités de formulation du titre, tant du point de vue sémantique, que grammatical et stylistique.

Nous essayons dans le présent travail, d'extraire certaines caractéristiques propres aux titres des articles de la revue susdite. Ces caractéristiques vont nous permettre de faire le point sur certaines règles et régularités dans la construction des titres.

En d'autres termes, nous allons aborder le titre dans ses différents états (typologie, fonctions, ses constituants syntagmatiques et ses relations sémantiques, ainsi que la forme et les outils adaptés...). De ce fait, la problématique de notre recherche peut se résumer comme suit : quelles sont les modalités de structuration des titres dans la revue « El Ather » ? Et quel intérêt l'auteur leur octroie quant à leur formulation ?

L'importance du titre et la curiosité de découvrir son intérêt chez l'auteur (nous parlons de la formule en tant que telle), ainsi que l'originalité de ce type d'étude, nous ont toujours motivé pour arrêter notre choix sur ce sujet.

Les objectifs visés par ce travail consistent en l'exploration sémantico lexicale d'un type d'écrit particulier, caractérisé par sa scientificité et sa courte longueur. Et ce, pour pouvoir dresser en dernier lieu une liste de propriétés typiques à ce genre d'articles scientifiques.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons choisi un ensemble de titres de cette revue universitaire, qui sont en nombre de trente-six, un nombre qui nous semble largement représentatif. Les articles choisis sont ceux qui ont été publiés entre 2002 et 2012 en langue française.

La nature de notre étude nous impose une méthode analytique. Celle-ci nous permet de décortiquer notre corpus pour répondre à nos questions. L'observation, en tant qu'une première étape dans notre travail, permet d'avoir une vision d'ensemble sur notre objet d'étude.

Le plan de notre travail articule quatre chapitres. Le premier, intitulé « Problématique et cadre méthodologique », est consacré à l'explication de la problématique de notre recherche, les objectifs, la méthode de travail et la description du corpus.

La communication scientifique est un processus qui sert à l'échange des travaux particuliers entre des personnes spécifiques de même discipline. L'écrit est considéré comme un système de validation de ces travaux scientifiques, il se traduit par la publication d'articles originaux dans des revues scientifiques. Pour cela, le deuxième chapitre est consacré à la description générale de la communication scientifique, en mettant l'accent sur l'écrit scientifique et ses types. De plus, nous consacrons une partie de ce chapitre pour parler de la revue scientifique en tant que forme de communication.

Dans le troisième chapitre, nous tentons de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qu'un titre ? Quelles sont ses types et ses fonctions ?

En passant au quatrième chapitre, consacré principalement à l'analyse du corpus, nous exposons brièvement les outils grammaticaux et stylistiques adaptés aux titres pour procéder parallèlement à leur application sur notre corpus. Ce travail sera suivi par l'analyse syntagmatique et lexicosémantique, lesquelles approches sont recommandées pour extraire les propriétés des titres donnés.

CHAPITRE I

PROBLIMATIQUE ET CADRE METHODOLOGIQUE

Pour mieux situer notre travail, nous allons présenter dans ce premier chapitre son cadre méthodologique, suivi par l'explication de la problématique, ainsi que les objectifs et le choix de corpus.

1. La problématique

*"C'est le langage, quel qu'il soit, qui rattache l'homme(le dedans) au monde(le dehors)"*Auguste COMTE (cité in. Michèle ECKENSCHWILLER, 1995 : 15)

La communication sert à envoyer et à recevoir des mots, des connaissances, des savoirs, c'est tenter de se faire comprendre par autrui, la communication écrite est plus exigeante que l'oral tant en ce qui concerne la syntaxe que le lexique, elle sollicite un effort de rigueur.

L'écriture d'un texte, ou d'une œuvre, ou même d'un article appelle une réflexion sur le titre, dès fois la formulation du titre est plus difficile que le texte lui-même.

Certains écrivains laissent la formulation du titre à la fin. De ce fait, le titre se montre important dans le monde d'écriture, il est la clef du texte comme le nom propre d'une personne. Le titre fait l'origine d'une science assez récente celle de « la titrologie »

Cette recherche se porte sur l'étude des titres des articles de la revue « El Ather » de l'université Kasdi Merbah- Ouargla. Lors de cette étude, l'accent sera mis sur les titres des articles en français en raison de leur importance.

Cette étude s'avère nouvelle et originale. C'est pourquoi, nous désirons d'intervenir dans ce champ et de découvrir les spécificités des titres et plus précisément ceux des titres des articles scientifiques. Nous voulons aborder les titres collectés dans tous ses états (nature, fonctions, typologie, structure syntagmatiques, sémantique,...)

La problématique de notre recherche s'articule dans les questions suivantes :

- L'auteur consacre t'il un intérêt à la formule du titre ?
- Quelles sont les modalités de construction des titres dans la revue « El Ather » de l'université Kasdi Merbah Ouargla ?

En guise de réponses provisoires à ces questions, nous proposons les hypothèses suivantes :

- L'intérêt de l'auteur se montre à partir l'organisation de son titre et les outils adaptés.

- Les modalités de construction se manifestent après l'analyse syntagmatique et lexicosémantique des titres.

Le plan de notre travail subdivise en quatre chapitres ; nous exposons dans le premier, une partie méthodologique, d'où nous allons parler de la problématique choisie, et les objectifs visés, ainsi que le choix de la méthode.

En deuxième chapitre, nous faisons une description générale de la communication scientifique et ses catégories. De plus, nous traitons la notion des écrits scientifiques et leurs types, ainsi que, nous présentons la définition de la revue et de l'article scientifique.

Dans le troisième chapitre, nous traitons la notion la plus importante celle du titre, en citant ses types et ses fonctions qui peuvent le remplir.

Enfin le dernier chapitre, nous faisons l'analyse du corpus et la segmentation des données pour obtenir des résultats.

2. Les objectifs

Nous voulons dans ce travail atteindre certains objectifs au cours de l'étude des titres des articles en français de la revue « El Ather » de l'université Kasdi Merbah –Ouargla, nous résumons nos objectifs dans ces points :

- Un objectif général est celui de connaître l'intérêt du titre, et la manière dont les formules des titres s'écrivent.
- Un objectif spécifique consiste à dresser une liste de propriétés des titres des articles scientifiques, et spécialement ceux des articles de la revue « El Ather ».

3. Le choix de la méthode

Notre ambition à travers ce modeste travail vise à découvrir les caractéristiques des titres des articles en français rassemblés dans la revue « El-Ather » de l'université Kasdi Merbah-Ouargla. Pour y parvenir, nous avons regroupé une trentaine des titres des articles.

En fonction de nos questions posées et nos hypothèses proposées, nous avons arrêté le choix sur la méthode analytique et descriptive. Cette démarche est adéquate et convenable pour ce type de recherche.

La première étape sera consacrée aux outils grammaticaux et stylistiques appropriés aux titres. En second lieu, nous faisons l'analyse syntagmatique et lexicosémantique en vue de construire une idée sur la structure des titres.

4. Description du corpus :

Les revues universitaires sont un ensemble de publication ayant pour objectif principal la présentation des travaux de recherche scientifique et universitaire.

Pour ce modeste travail, nous avons choisi la «Revue El Ather » en tant que corpus de recherche.

Revue « El Ather » est une revue universitaire des lettres et des langues éditée par l'université de Kasdi Merbah –Ouargla. Elle rassemble un ensemble des articles et des travaux des enseignants appartenant aux différentes universités. Les articles sont écrits par les trois langues : l'arabe, le français et l'anglais.

Cette revue est apparue pour la première fois en 2002. Son directeur est Ahmed BOUTARFAIA, Son directeur de la publication est Abdelkader KHALIFA, et son rédacteur en chef est Labboukh Boudjemlin.

La revue a 17 numéros jusqu'à nos jours, des numéros apparaissent régulièrement chaque année, et des autres spéciaux, apparaissent d'après les conférences et les séminaires tels que les numéros 9,17 . Nous avons choisi neuf numéros de dix-sept numéros. Les huit numéros qui restent, un nombre d'entre eux sont tous en arabe.

Notre recherche consiste à faire une étude sur les titres des articles en français incluant dans cette revue, pour cela, nous avons choisi une trentaine des titres de différentes formes que nous les voyons représentatifs.

Les titres collectés sont en nombre de trente six. Les sujets traités ont des relations avec le champ de la linguistique et de la littérature. Le nombre de titre dans la revue est distribue selon le premier tableau. Le deuxième tableau présente notre corpus :

Numéro de la revue	Le nombre des titres en français dans la revue
01 /2002	01
03 /2004	05
04/2005	02
05/2006	06
06/2007	04
07/2008	07
08/2009	03
10/2010	04
13/2012	04
Le nombre total des titres	36

Tableau 1 : le nombre des titres des articles dans chaque revue

N° de revue et date d'apparition	Titres des articles
01/2002	<ul style="list-style-type: none"> • Les constituants immédiats de la phrase
03/2004	<ul style="list-style-type: none"> • Langue et développement humain en Algérie : définition d'une stratégie nationale • Didactique de l'arabe : le projet théorique de langue maternelle • Littérature maghrébine d'expression française et identité culturelle • langue maternelle et langues étrangères : quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ? • Dimension culturelle et mobilité intra institutionnelle dans l'enseignement supérieur : champs de transdisciplinarité entre la dlve et dlm
04/2005	<ul style="list-style-type: none"> • Education et formation en Afrique : entre logique sociales propres et « modèles » du III^{ème} millénaire

	<ul style="list-style-type: none"> • De la différence à la haine : présentation raisonnée et comparée de l'œuvre d'Amin Maalouf, Les jardins de lumière
05/2006	<ul style="list-style-type: none"> • Devoir de narration et expression de l'identité (l'autobiographie légitime défense et /ou lâcheté discursive) • L'involution et l'évolution du fait littéraire • Entre didactisation et axiologisation (fle, un enseignement -apprentissage en recherche) • Arabisation en Algérie (ces enjeux économiques d'une traduction en dérive) • Littérature maghrébine d'expression française (le masque des écrivains tombe à midi) • L'intra texte dans le discours méta- textuel (source de créativité ou itinéraire philosophique ?)
06/2007	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion spéculative sur l'entreprise algérienne : la dyade langue /communication • Littérature maghrébine entre désir d'authenticité et déterminisme • Langues et identité collective en Algérie • La "thématisations" dans les langues : entre opérations énonciatives et représentations morphosyntaxiques
07/2008	<ul style="list-style-type: none"> • Intelligence de l'évaluation en milieu éducationnel : entre logique institutionnelle et logique de praticien –le système éducatif algérien en question (s) • "L'insolation" comme motif du "texte fou" Dans l'étranger d'Albert Camus et l'insolation de R.Boudjedra

	<ul style="list-style-type: none"> • Approche binaire de la compréhension de la poésie • Pour une approche de l'incipit Un exemple d'étude Les jardins de lumière d'Amin Maalouf • Atelier d'écriture personnelle et représentations : entre thérapeutique et euphorie scripturale • Texte /Image dans le manuel scolaire : entre complémentarité et illustration pour une conception d'apprentissage du fle en contexte algérien • Analyse sémiotique de la femme en Morceau d'Assia Djabar : de la fiction à la diction, de l'authenticité du conte vers le vraisemblable du récit
08/2009	<ul style="list-style-type: none"> • L'échiquier interculturel : l'autre hallucination collective • Arabe classique, arabe moderne, arabes dialectaux : une situation linguistique multidiglossique • Réactualisation des mythes dans le littéraire : exemples de l'Ogresse de Mqidech, de la kahéna et de Djoun
10/2010	<ul style="list-style-type: none"> • Idéologie nationaliste et politique linguistique en Algérie • Discours-énoncé en interprétation (s) • La crise de l'enseignement –apprentissage du français dans le Souf : <p>analyse de l'impact des représentations de la langue française sur son -enseignement –apprentissage dans la région</p>
13/2012	<ul style="list-style-type: none"> • L'envoûtement du Sahara dans les écrits occidentaux • Les partitions dans la construction de la structure Informationnelle(SI) ; de la saillance référentielle à la saillance discursive • Le fonctionnel et le méta textuel dans le discours romanesque d'Umberto Eco

	<ul style="list-style-type: none">• La réexpression du Sens en théorie interprétative de la traduction Entre le Vouloir –dire, le Pouvoir-dire, le Savoir –dire et le Devoir –dire
--	--

Tableau 02 : le corpus

CHAPITRE II

RECHERCHE, COMMUNICATION ET ÉCRIT SCIENTIFIQUE

La communication scientifique sert à manifester les résultats d'une recherche scientifique approfondie, de cette cause, les résultats doivent être publiés pour faciliter l'échange et développer la science.

De ce fait, nous allons aborder, dans ce chapitre, les notions suivantes : la recherche et la communication scientifique et leurs types en consacrant un intérêt à l'écrit scientifique. Part la suite, nous passons à la définition de la revue et l'article scientifique et la présentation de sa structure.

1. La relation entre recherche scientifique et communication scientifique

Communication, recherche scientifique sont deux termes intérieurement liés, l'un rattaché à l'autre, une relation de complémentarité entre les deux notions, car, la recherche n'évolue pas sans communication, ainsi que sans recherche, la communication scientifique n'existe plus.

En vue de l'avancement de la recherche scientifique, le chercheur doit communiquer ses résultats aux autres, comme il exprime Robert DAY (1995) dans la préface de son ouvrage « How to write and publish a scientific paper » :

It is not necessary for the plumber to write about pipes, nor is it necessary for the lawyer to write about cases (except brief writing), but the research scientist, perhaps uniquely among the trades and professions, must provide a written document showing what he or she did, why it was done, how it was done, and what was learned from it. Thus, the scientist must not only do science but must write science¹.

La communication scientifique est nécessaire pour entamer la recherche scientifique qui est définie selon VARKEVISSER (1999, *citée in*. Mounir TOURE, 2007 : 04) comme suit : « La recherche scientifique est une quête systématique d'informations et de nouvelles connaissances ».

Le corpus de notre travail s'inscrit dans le champ de la recherche scientifique. La revue « El Ather » englobe un ensemble des articles dont la fonction est de publier les résultats scientifiques obtenus par les enseignants chercheurs.

¹ *Il n'est pas nécessaire que le plombier écrive au sujet des tuyaux qu'il répare ; ni que l'avocat écrive sur ses plaidoiries (sauf peut être des petits textes ponctuels) ; mais le scientifique -cas sans doute unique parmi les métiers et professions- doit fournir un document écrit montrant ce qu'il a fait ? Pourquoi il l'a fait ? Comment il l'a fait ? Et quels enseignements il en a tiré ? Ainsi le scientifique ne doit-il pas seulement 'faire' la science, mais écrire la science. (Traduction personnelle)*

2. La communication scientifique

"Communiquer" est un terme à la mode qui est emprunté au dérivé latin *communicatio*, il désigne selon Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU (2002 :109) "*mise en commun ; échange de propos ; action de faire part*", ce mot comporte une pluralité de significations.

Nous entendons par la communication, la transmission du savoir, des informations entre les individus, mais la réalité est plus que celle là, elle désigne une quantité des choses parmi lesquelles l'établissement des relations, et des liens psychologiques et sociales.

En outre, La communication désigne la mise en relation des esprits humains, elle représente des multiples activités d'où vient l'élargissement de sa signification.

D'autre part, la communication sert à transmettre une image de soi, ce dernier doit être fort et favorable. Cependant La communication ne dépend pas à l'intention de l'émetteur mais aux situations, aux circonstances qui provoquent sa réussite ou son échec.

Certes, les spécialistes utilisent leurs différents travaux et leurs résultats de recherche pour communiquer, Roger BENCHIOUX (1985 :19 , *cité in*. Lamia BOUKHANNOUCHE, 1995 :95) présente la communication scientifique comme suit :

La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes, la communication orale dans un congrès séminaire, une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre...

Nous déduisons que la communication scientifique a deux formes ; la communication scientifique écrite et orale.

En conclusion de ce chapitre, la communication scientifique est une interaction établie entre des chercheurs ou des spécialistes, qui partagent les mêmes préoccupations, et les mêmes intérêts. Le contenu est un résultat d'investigation approfondie.

Notre corpus de recherche est un savoir scientifique par lequel, nous pouvons établir une communication scientifique, en effet, certains articles sont publiés d'après les séminaires et les réunions des chercheurs.

2.1. Les catégories de la communication scientifique

La communication scientifique se présente sous deux formes, la communication orale et la communication écrite ou les écrits scientifiques.

L'écrit se distingue de l'oral dans divers axes, le canal graphique permet le stockage de l'information et sa transmission à travers l'espace et le temps. D'un autre côté l'écrit prend l'énoncé indépendamment de leur contexte.

Quant deux partenaires communiquent oralement, ils sont toujours sous la menace d'une interruption, d'une rupture. Leurs interactions sont accompagnées de mimiques et des gestes. Au niveau de la syntaxe, l'ellipse et la redondance sont produites lors de l'échange.

2.1.1. La communication scientifique orale

Elle s'établit entre les scientifiques ayant des intérêts communs dans le même domaine ou discipline, concernant un sujet précis ; elle peut se présenter sous des formes différentes comme : les conférences, les réunions, les colloques ou encore la communication téléphonique (entretien téléphonique).

2.1.2. La communication scientifique écrite

La communication scientifique est basée sur l'écrit, ce dernier reste un outil largement privilégié par excellence. François AGOSTINI (1994 :400, *cité in. Mohamed BENROMDHANE ,1996 :15*) affirme que : "*La production des connaissances passe toujours par l'écrit, que le support soit imprimé ou électronique*", l'écrit prend une place primordiale que l'oral, il ne suffit pas que le chercheur communique ses résultats aux autres, mais, il doit les publier. En effet, Piel GERARD exprime « *Without publication, science is dead* »².

Notons que, L'écrit scientifique peut apparaître sous multiples formes et sur différents supports selon l'objectif visé. Nous trouvons le support papier avec les revues, les ouvrages, etc. Le support électronique avec les revues électroniques.

Selon l'objectif ou la fonction, nous trouvons l'écrit scientifique primaire (écrit par les chercheurs et pour eux) et l'écrit didactique (destiné aux étudiants) et enfin l'écrit scientifique de vulgarisation (orienté vers large public)

² « *Sans publication, la science est morte* » (traduction personnelle)

Les écrits scientifiques se divisent en trois types : selon Jean Marie DUBOIS (2005:11)

a) L'article a priori

Dit primaire, produit directement à partir des données de recherche sans passer par un rapport de recherche.

b) Le rapport de recherche et le rapport technique

Destiné à faire un compte rendu exhaustif de la recherche, le rapport de recherche est destiné à être lu par des chercheurs qui voudraient assimiler toutes les étapes de la recherche.

Le rapport technique est destiné à des professionnels intéressés par l'exactitude des aspects techniques et des résultats plus que par les aspects théoriques.

c) L'article a posteriori

C'est un article primaire dérivé du rapport de recherche, c'est la forme d'articles entreprise au début d'une carrière de recherche à partir d'un mémoire, d'une thèse. L'article de la revue scientifique possède des exigences de brièveté.

La revue « El Ather » est considérée comme l'une de ces écrits scientifiques, elle apparaît dans un milieu universitaire, elle contient des articles des enseignants chercheurs, la revue est de support papier destinée à l'ensemble des étudiants et des chercheurs dans l'université. Les articles sont évalués par un comité scientifique qui autorise la publication.

3. L'écrit scientifique dans le contexte universitaire

Dans le contexte universitaire, l'écrit scientifique se traduit par les thèses de fin d'étude, la publication d'articles dans certaines revues ayant leurs places dans une communauté donnée selon le but visé.

Dans notre cas, la revue « El Ather » est éditée en 2002, elle appartient à la faculté des lettres et des sciences humaines. C'est une revue de lettres et des langues qui a un format précis, elle met des conditions pour la diffusion parmi lesquelles, la longueur de l'article ne dépasse pas 15 pages, les articles doivent être lus par un comité scientifique, etc.

4. La revue scientifique

Selon Joëlle DEVILLARD (1993 : 125, cité in. Laurence BOURGET, 2004 :14)"*La revue scientifique est une publication en série à parution régulière dotée d'un titre déposé et composé d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques*"

La revue « El Ather » est une publication en série, elle se manifeste d'une façon régulière chaque année sauf, les numéros exceptionnels (souvent en langue arabe). Elle regroupe des articles en arabe, en français et en anglais.

La revue scientifique assure plusieurs fonctions telles que : la diffusion de l'information et leur enregistrement et son archivage, elle donne l'occasion aux chercheurs de rendre compte de ses activités et donne l'occasion de l'avancement.

5. L'article scientifique

L'article scientifique est un travail de recherche scientifique dont la longueur peut varier de cinq à quinze pages saisies, et qui traite généralement un aspect particulier. Il touche un axe de recherche, une thématique bien déterminée. Graham CROOKES (1986 :57 , cité in. Mohamed BENROMDHANE ,1996 :23) donne la définition suivante : « *Un document scientifique peut être défini comme un type d'écrit scientifique, basé sur la simple investigation dont le but est de contribuer au progrès de la science ou de la technologie* »

5.1. La structure de l'article scientifique

Chaque type d'article possède des caractéristiques physiques propres, l'article est divisé en parties, chacune de ces parties joue un rôle précis. Le modèle standard pour le corps de l'article est le modèle IMRED ou IMRAD, selon Steven PIGEON (2008 : 01) :

Le modèle IMRAD permet d'articuler la présentation de la recherche de façon à mettre en évidence ses divers éléments, à savoir, l'énoncé du problème, les hypothèses, la méthodologie suivie, les résultats, et enfin l'analyse critique des résultats. Suivre le modèle IMRAD permettra aux novices comme aux experts d'élever leur niveau de rédaction

Ce modèle permet de suivre une démarche bien déterminée pour rédiger un article, en commençant par l'introduction, les matériel, les méthodes, et les résultats et enfin une discussion, mais il reste à chaque types d'écrit, une structure déterminée.

Dans la plupart des cas, la structure de l'article soumis aux conditions de la revue dont laquelle cet article est publié. Pour la revue « El Ather », elle demande un résumé comme une condition parmi d'autres, qui ne dépasse pas le tiers de la page.

CHAPITRE III

TITRES : TYPES ET FONCTIONS

L'unité de base de l'étude de la titrologie est « le titre », il est le premier élément par lequel le lecteur entre en contact avec le livre. En raison de leur importance, nous allons intéresser dans ce chapitre à ce terme.

Nous débutons par un aperçu historique sur cette nouvelle science et les célèbres ouvrages autour de cette notion, ensuite nous présentons la définition du titre, ses fonctions et ses types.

1. Aperçu historique sur la titrologie

Tout type d'écrits scientifiques exige une matérialisation par les titres et les sous-titres, alors que les titres font l'origine d'une science assez récente celle de " la titrologie".

Les premières études sur le titre avaient commencé avec les sémiologues tels que Léo HOEK, Genette GERARD, ainsi les sociocritiques tels que Charles GRIVEL, Claude DUCHET.

En 1973 Léo HOEK présente une théorie qui prend en considération la relation entre un titre et un roman dans son ouvrage « pour une sémiotique des titres ». Par la suite, en 1983 pour le même auteur, apparaît l'ouvrage de "la marque du titre" c'est à partir de cela qu'on a pu parler de la science de la titrologie.

En 1987, Genette GERARD traite le sujet du titre à travers son étude des seuils des romans dans son ouvrage « Seuil », une étude d'ensemble sur les paratextes où le titre est abordé en profondeur et de façon systématique.

A côté des sociocritiques, DUCHET écrit un article "élément de titrologie romanesque" où il attire l'attention sur la codification du titre.

La période entre 1973 et 1987, les recherches sur le titre sont enrichies dans différents domaines comme la linguistique du texte aux sciences de la communication en passant par la théorie de la pragmatique et de la sémiotique.

2. Qu'est ce qu'un titre ?

Une fois, un étudiant achève son rapport, certains responsables n'ont pas le temps de lire la totalité de rapport, ils font un survol rapide du titrage, ce coup d'œil permet de comprendre le contenu.

Selon Bernard MEYER (1998 : 71) : Titrer est de résumer la pensée en une formule qui dise l'essentiel. Le titre présente deux avantages : l'un du lecteur, le titre permet au lecteur de saisir le contenu d'une manière très vite. L'autre du rédacteur, le titre permet au rédacteur d'approfondir sa réflexion et d'affiner son expression.

L'importance du titre nous fait réveiller notre curiosité de savoir comment le titre est défini ?

Selon le dictionnaire Robert (1970 /1788, *cité in.* Léo HOEK, 1981 :05)

« Le titre est une désignation du sujet traité (dans un livre) : un nom donné (à une œuvre littéraire) par son auteur, et qui évoqué plus au moins clairement son contenu »

Cela veut dire que, le titre est une porte d'entrée, un nom donné par l'auteur à son œuvre. Il est un élément nécessaire pour nouer le premier contact avec le livre.

Claude DUCHET (*cité in.* Ahmed BENMAHAMED, 2000 :9) définit le titre en littérature comme :

... Est un message codé en situation de marche : il résulte de la rencontre d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire ; en lui se croisent nécessairement littérature et socialité : il parle de l'œuvre en termes de discours social mais le discours social en terme de roman...

Cette définition nous permet de saisir le sens du titre en tant qu'une séquence romanesque et publicitaire, qui a été formé d'une convention entre l'auteur et l'éditeur pour une fin de commercialisation. Comme il exprime GENETTE Gérard (1987 : 78) « *la responsabilité du titre est en principe toujours partagée entre l'auteur et l'éditeur* ». En effet, le titre joue un rôle d'intermédiaire entre l'auteur et le lecteur.

Certains écrivains insistent sur le titre en tant qu'un élément obligatoire ; car, c'est lui qui fait un impact sur le lecteur, et lui invite à lire le texte.

Adams HAZARD (1987 :46) propose une autre définition :

« L'origine du mot titre serait le mot latin Titulus qui veut dire parole écrite, nom, remarque, titre d'honneur, la célébrité et la preuve, il ajoute c'est les paroles ajoutés auteur d'un sujet pour lui donner un nom ou une qualité »

Toutes ces définitions partagent les mêmes idées concernant la signification du « titre » : le titre est un segment textuel situé au dos ou en tête d'une œuvre, d'un texte, ou d'un article. Certains écrivains ne peuvent entamer l'écriture sans l'avoir trouver, cela signifie qu'il a une place cardinale chez les écrivains.

2.1. Comment peut-on choisir un titre ?

Le choix d'un titre est difficile, c'est rarement qu'on trouve une formule qui peut traduire le message qu'on veut l'envoyer. Le titre est un désignateur qu'il doit être précis et concis en évitant la répétition, les adverbes et les adjectifs inutiles comme il indique Luc DESNOYERS (2005 : 64). L'auteur peut hiérarchiser sa formule à l'aide d'un sous titre après une ponctuation forte. Le titre doit être conçu en fonction du destinataire autrement dit, il doit contenir des termes compréhensibles pour le récepteur.

2.2. Les fonctions du titre

Le titre fait partie de la préoccupation des théoriciens de la littérature et les critiques littéraires, tels que DUCHET Claude, HOEK Léo, BARTHES Roland. Le titre assume plusieurs fonctions comme il souligne Josep Besa CAMPRUBI (2002 : 07)

2.2.1. La fonction appellative

D'autres auteurs utilisent d'autres noms comme : la fonction distinctive, dénominative. Le titre sert à identifier le texte sans confusion, le nomme et peu désigner le contenu.

Nous comprenons que, la fonction appellative du titre sert à caractériser le texte, le distingue aux autres textes (donne au texte une qualité distinctive)

2.2.2. La fonction référentielle

Le titre signifie quelque chose en soi ; il doit informer quelque chose, il nomme le sujet traité par l'auteur. Cette fonction est confondue avec la première fonction.

2.2.3 .La fonction conative

Le titre sert à agir sur le lecteur, l'auteur choisit le bon titre qui participe à la réussite de son livre, il a le droit d'utiliser des procédés quant à la formulation du titre, qui permettent d'inviter le lecteur à lire le texte.

Elle est nommée aussi la fonction apéritive, car elle ouvre l'appétit du lecteur et éveiller l'intérêt, le recours au "vous" ou l'impératif est parfois difficile, par exemple dans la formule suivante "tout ce que vous voulez savoir sur..."

2.2.4. La fonction métalinguistique

Le titre sert à enseigner à lire le texte, il joue le rôle d'un médiateur entre ces trois éléments, l'auteur, texte et lecteur. Cette fonction sert à montrer qu'il ya une relation d'implication entre le titre et le texte.

2.2.5. La fonction abrégative

Le titre doit résumer le texte et annoncer le contenu sans le dévoiler totalement.

Agnès YVES propose six fonctions d'un titre d'un article :

-Le titre permet d'accrocher le regard des lecteurs, il attire l'attention au premier niveau de lecture.

-L'essentiel en coup d'œil : un survol rapide sur le titre permet d'avoir une idée sur les principaux sujets traités.

-Favoriser le choix : un bon titre d'un article invite le lecteur de le choisir parmi la sélection des autres articles.

-Donner l'envie de lire : le titre doit éveiller l'intérêt et la curiosité du lecteur.

-Structurer la page : les titres et les sous titres permettent d'organiser la forme de l'article, de structurer son agencement de ces pages.

-Hiérarchiser les informations : les titres permettent à l'article d'hiérarchiser les informations qu'il contient.

2.3. Les types du titre

Toute phrase comporte une information connue du lecteur-auditeur appelée le thème, et une nouvelle information nommée le propos, selon cette distinction en trouvant deux sortes de titre, comme il explique Bernard MEYER (1998 : 71)

2.3.1 Le titre creux

Il indique le thème et se contente de définir le cadre d'un sujet, cela veut dire que, l'auteur annonce le sujet, sur quoi va-t-il parler.

2.3.2 Le titre plein

Il définit le contenu dans son profondeur en indiquant le thème, le lecteur sait ce que l'auteur va traiter dans son texte sans le lire. Il annonce le sujet tout en précisant les frontières de l'étude.

D'autres types susceptibles d'être creux ou plein

-titre daf : est un sigle signifie droit au fait, il consiste à présenter le sujet sans aucun détour le contenu.

-titre fiat : consiste à imaginer une formule ingénieuse annonçant le thème

-titre annonce : plus traditionnel, plus facile à utiliser dans un document, qui se veut sérieux. Il indique schématiquement le plan de raisonnement.

Autre distinction selon Léo HOEK (1981 : 189), il est le premier qui a établi une distinction entre deux types de titres, pour lui, il ya un titre subjectival et un titre objectival.

1) Le titre subjectival

Celui qui indique le thème et son contenu le plus général.

2) Le titre objectival

Le titre sert à désigner le texte en tant qu'un objet, il débute souvent par l'Histoire de.... l'aventure de... Il donne une vision générale sur le sujet

Léo HOEK (1981 : 189) présente les deux types dans la citation suivante :

« Les titres objectifs sont des titres qui désignent l'objet, le texte lui même (...) [ils] se rapportent aux titres subjectifs comme la forme de l'expression à la substance de l'expression »

Nous comprenons que, les titres objectifs indiquent la forme, le thème en général et les titres subjectifs indiquent le contenu

Nous constatons que, la notion du "titre "est très intéressante, il joue un rôle d'accrocheur, c'est pour cela qu'on doit consacrer un tel intérêt à sa formule. L'auteur le construit en fonction du contenu de son article sans oublier l'auditoire car, c'est lui qui va lire l'article et donner un jugement. Un bon titre celui qui va remplir toutes les fonctions citées.

Du fait que, la revue est destinée à un public des étudiants et des chercheurs, la majorité des titres des articles sont des titres pleins, car, la première lecture de ces titres, nous permet d'avoir une idée sur le contenu, sans le dévoiler totalement. A l'exception, certains titres montrent seulement le cadre du sujet exemple :

- L'involution et l'évolution du fait littéraire (revue n°05 P30)

Dans ce cas, Le lecteur ne sait pas de quel fait littéraire l'auteur parle.

Parlons de la deuxième classification, les titres rassemblés sont des titres subjectifs, car, le contenu est indiqué dans la plupart des cas :

Exemple :

- La crise de l'enseignement –apprentissage du français dans le Souf :
Analyse de l'impact des représentations de la langue française sur son -enseignement – apprentissage dans la région (revue n°10p 353)

En outre, les fonctions remplies par cet ensemble des titres sont la fonction dénominative et abrégative et encore référentielle. Fonction dénominative puisque, chaque titre distingue son article, il le donne un nom différent par rapport aux autres. Dans notre corpus, la majorité des titres assurent cette fonction. Exemple :

- Dimension culturelle et mobilité intra institutionnelle dans l'enseignement supérieur :
champs de transdisciplinarité entre la dlve et dlm (Revue n°03p43)

Fonction abrégative car, les titres servent à résumer l'article grâce à l'indication des frontières du contenu. Exemple :

- Analyse sémiotique de la femme en Morceau d'ASSIA DJABAR :
De la fiction à la diction, de l'authenticité du conte vers le vraisemblable du récit
(Revue n°07p60)

Dans ce cas, l'auteur précise les frontières de son étude.

Quant à la fonction référentielle, le titre sert à désigner quelque chose en soi, ainsi que, il sert à montrer le sujet de l'article, autrement dit, une relation d'implication entre le titre et l'article (le titre sert à dire : voici de quoi, il sera question). Exemple :

- Langue maternelles et langues étrangères

Quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère (Revue n°03p33)

Nous remarquons que, ces titres traduisent des diverses fonctions, bien qu'ils sont issus de la même revue. Nous concevons cette remarque étant comme un caractère de richesse en matière de réflexion des auteurs.

CHAPITRE IV

ANALYSE DU CORPUS

Afin de répondre aux questions posées, nous consacrons ce chapitre à l'analyse de notre corpus.

Les titres choisis sont en nombre de trente six. Chaque numéro de la revue sudiste comprend entre trois et sept titres. En premier vue, ces titres sont montrés sous formes des phrases longues. Nous citons les exemples suivants :

- Analyse sémiotique de la femme en Morceau d' Assia Djabar :

De la fiction à la diction, de l'authenticité du conte vers le vraisemblable du récit (Revue n° 07 p60)

- Intelligence de l'évaluation en milieu éducationnel : entre logique institutionnelle et logique de praticien –le système éducatif algérien en question (s) (Revue n° 07 p35)
- La réexpression du Sens en théorie interprétative de la traduction

Entre le Vouloir –dire, le Pouvoir-dire, le Savoir –dire et le Devoir –dire (Revue n° 13p75)

Par contre aux titres des œuvres littéraires sont souvent courts : exemple

Illusions perdues d'Honoré de BALZAC, Les misérables de Victor HUGGO

1. Les outils grammaticaux adaptés aux titres

Nous présentons les outils grammaticaux qui peuvent exister particulièrement dans la formule du titre, ils aident l'auteur à amener à bien le titre de son œuvre.

1.1. Les deux points

Ils garantissent l'économie des mots en liant deux parties du titre, l'auteur les utilise pour séparer le thème du propos

Les deux points présentent des différentes fonctions, parmi lesquelles nous citons : l'énumération, la synthèse, l'explication mais, dans la plupart du temps, ils offrent les possibilités de séparer clairement le thème du propos.

***Les deux points ont une fonction d'annoncer une énumération**

Dans notre cas, nous trouvons un seul titre dont les deux points expriment une énumération :

- Analyse sémiotique de la femme en morceau d'Assia Djabar :

De la fiction à la diction, de l'authenticité du conte vers le vraisemblable du récit

(Revue n°07p60)

***Les deux points peuvent introduire une fonction de synthèse**

Nous citons les exemples suivants, dont les deux points expriment une synthèse ou une conséquence :

- Didactique de l'arabe : le projet théorique de langue maternelle (Revue n° 03p 13)
- Arabe classique, arabe Moderne, arabes dialectaux : une situation linguistique multidiglossque. (Revue n° 08 p10)
- L'échiquier interculturel : l'autre hallucination collective (Revue n°08p03)

***Ainsi nous trouvons l'explication qui annonce la précision**

- De la différence à la haine : présentation raisonnée et comparée de l'œuvre d'Amin Maalouf, Les jardins de lumière. (Revue n° 04 p 11)

***Les deux points peuvent introduire pour séparer le thème du propos**

Dans notre cas, plusieurs titres assurent cette fonction, nous citons par exemple :

- Texte /Image dans le manuel scolaire : entre complémentarité et illustration .pour une conception d'apprentissage du FLE en contexte algérien (revue numéro 07p70)
- Atelier d'écriture personnelle et représentations :
Entre thérapeutique et euphorie scriptural (revue n°07 p55)

Les deux points ont une présence forte dans notre corpus, dont nous trouvons toutes les fonctions sont assurées, de plus, nous trouvons une autre fonction assumée, est celle d'introduire une question exemple :

- Langue maternelle et langues étrangères : quel rôle réserver a la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ? (Revue n°03p33)

1.2. Les points de suspension

Ils servent à interrompre le titre pour mieux le poursuivre à l'étape suivante, ce procédé est recommandable sur les titres et les sous titres, ils présentent l'avantage de renforcer l'enchaînement.

Parmi les titres de notre corpus, qui ont des sous titres dont les points de suspension assument cette fonction :

- La “ thématisation ” dans les langues : entre opérations énonciatives et représentations morphosyntaxiques (Revue n°06p18)

Les sous- titres sont les suivants :

- la thématisation : le flou conceptuel
- la thématisation est le fait de d'introduire un thème nouveau...
- ...la thématisation se construit parfois par une manipulation d'un schéma syntaxique

L'utilisation des points de suspension nous affirme l'idée de l'importance que l'auteur donne à la formule du titre.

1.3. Le point d'interrogation

Il termine une proposition ou une phrase interrogative, il a un rôle de poser un problème. Le point d'interrogation assure des multiples fonctions :

Une proposition entre parenthèses et marquée d'un point d'interrogation, représente souvent :

*** Une hypothèse formulée par l'auteur**

- L'intratexte dans le discours méta- textuel

(Source de créativité ou itinéraire philosophique ?)(Revue n°5p50)

***L'interrogation permet de poser un problème tel que :**

- Langue maternelle et langues étrangères : quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ? (Revue n°3p33)

En conclusion de cette partie, notre corpus s'agit d'un ensemble de titres des formes différentes dont les outils adaptés aux titres sont pris en considération. Il n'existe que les deux points, le point d'interrogation, les points de suspension, nous citons des autres outils qui ne sont pas pris en compte dans notre corpus : Le point d'exclamation, l'impératif. Ainsi que, des autres outils tels que : l'adjectif, et le complément du nom et les prépositions, que nous avons les traités dans l'analyse syntagmatique de titres collectés.

D'autre part, nous trouvons d'autres outils tels que : les parenthèses dont l'auteur peut fournir des diverses indications par exemple :

- Devoir de narration et expression de l'identité

(L'autobiographie légitime défense et /ou lâcheté discursive) (Revue n°05p17)

Les écrivains des œuvres littéraires utilisent rarement ces procédés dans la formule des titres.

2. Les procédés stylistiques adaptés aux titres

En dehors des outils grammaticaux, nous citons quelques procédés stylistiques qui peuvent provenir de certaines structures d'expression. Ces procédés aident à la rédaction de la formule du titre.

2.1. L'itinéraire

Il s'agit d'indiquer le point de départ et la point d'arrivé dans la structure du titre, l'avantage est de guider le lecteur et d'indiquer un itinéraire intellectuel sur le sujet. Un titre peut aussi indiquer un objectif, tracer un chemin à suivre

Dans notre cas, nous trouvons le titre suivant qui assume cette fonction :

- Analyse sémiotique de la femme en Morceau d'Assia Djabar :

De la fiction a la diction, de l'authenticité du conte vers le vraisemblable du récit (Revue n°07p60)

2.2. Répétition et oppositions

Ces procédés rhétoriques peuvent être applicables au titre dont il le confère une organisation stylistique certaine, ils facilitent leur mémorisation, nous citons l'exemple suivant :

- L'involution et l'évolution du fait littéraire (Revue n° 05 P 30) (relation d'opposition)

2.3. Le jeu de sonorité

L'auteur peut créer volontairement des répétitions de consonnes ou de voyelles, ce jeu de sonorité permet d'attirer l'attention et de faciliter la mémorisation.

Exemple : dans ce cas, on sent qu'il ya quelque degré de sonorité :

- Le fonctionnel et le méta textuel dans le discours romanesque d'Umberto Eco (Revue n°13p60)

D'après l'analyse de certains titres, nous pouvons dire que, les auteurs des articles en français de la revue « El Ather » accordent aux titres un grand intérêt, ce dernier est apparu à partir les outils adaptés.

En vue d'aborder le titre dans tous ses états (structures, lexique, sémantique), nous faisons l'analyse syntagmatique de notre corpus, afin d'extraire ses propriétés syntagmatiques.

3. L'analyse syntagmatique

Selon Serge BOKOBZA (1986 :25) les titres sont tirés de la langue, nous pouvons donc les segmenter en syntagmes, autrement dit, les titres sont des phrases prêtes à l'analyse syntagmatiques. La phrase est définie selon Marsais (1737, cité in. D.Van RAEMODONCK, Grilles SIOUFFI, 2007 :74) « *Proposition simple ou réunion de proposition formant une unité d'expression et séparées dans l'écriture par de points* »

La phrase est une suite des unités significatives hiérarchisées, liées entre elles par des règles. Elle peut être nominale dont le noyau ne comporte pas de verbe conjugué, ou verbale dont le noyau est un verbe conjugué.

Une phrase simple se confond tout entière avec la proposition qui la constitue, et une phrase complexe qui comporte deux ou plus de deux propositions.

Notre corpus constitue d'une trente six titres sont des phrases nominales, qui ne contiennent pas des verbes. Cela peut signifier que, le verbe n'aucune place au niveau de la formule du titre.

La phrase est un ensemble de syntagmes, cependant, le syntagme est une suite des morphèmes en l'isolant par l'analyse en constituants immédiats, ce modèle a été élaboré par Bloomfield selon Jean Marie ESSONO (1988 : 149), il consiste à diviser une séquence d'une phrase en segments. Le syntagme apparaît comme un groupe de mots articulé autour d'un prédicat ou noyau.

Le prédicat est la tête du syntagme et les autres sont ses expansions. Le syntagme est nommé d'après son tête par exemple :

Les syntagmes ayant des noms dans leurs têtes, sont des syntagmes nominaux, et qui ayant des prépositions sont des syntagmes prépositionnels et ainsi de suite...

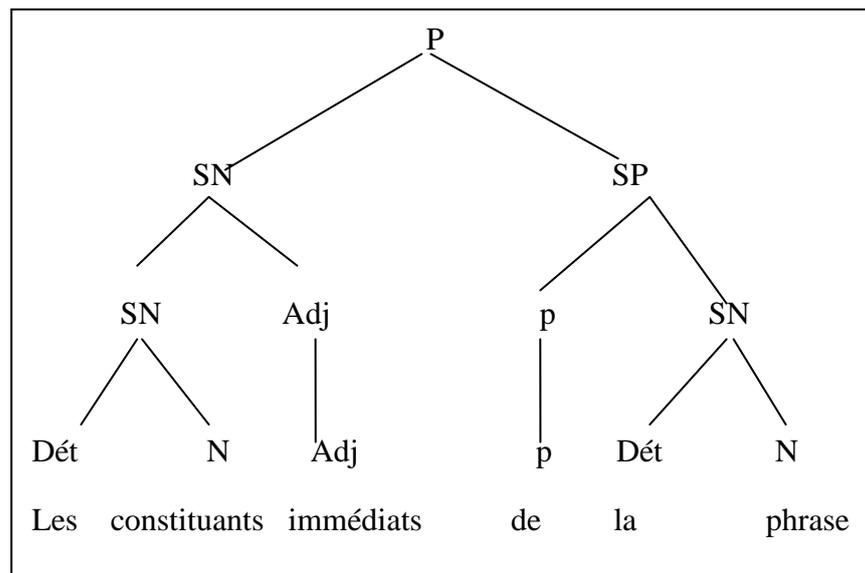
Analyser une phrase c'est décrire sa structure et identifier ses unités hiérarchisées qui la composent. Pour Jean Marie ESSONO (1998 :149) divers modèles de représentation se découlent : l'arbre syntaxique, la boîte de Hockett et la boîte Harris et Bloch.

3.1. L'arbre syntagmatique

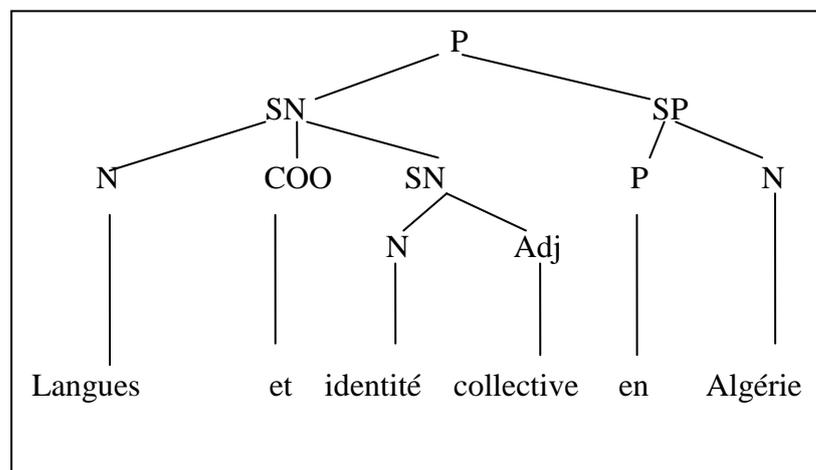
La plus pratiquée à l'analyse en constituants immédiats, elle permet de décortiquer la phrase en unités de deuxième rang (nous voulons dire par première rang est au niveau de syntagme, et le deuxième rang au niveau de mots).

En guise de décrire les structures de nos titres, nous ferons l'analyse de quelques titres à l'aide de l'arbre syntagmatique

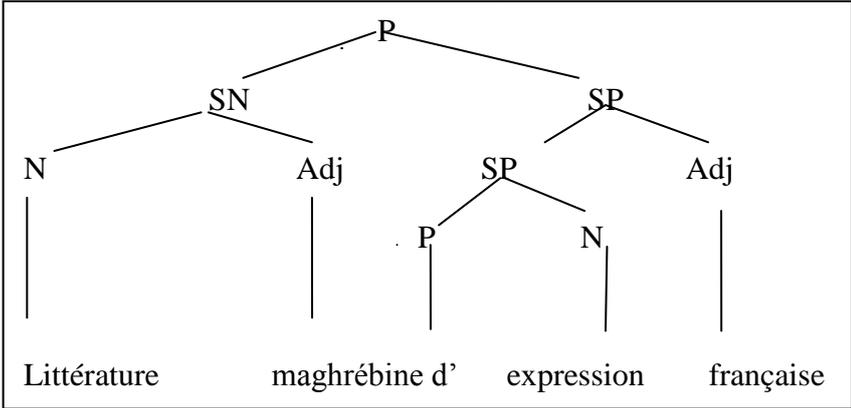
- Les constituants immédiats de la phrase (Revue n°1p01)



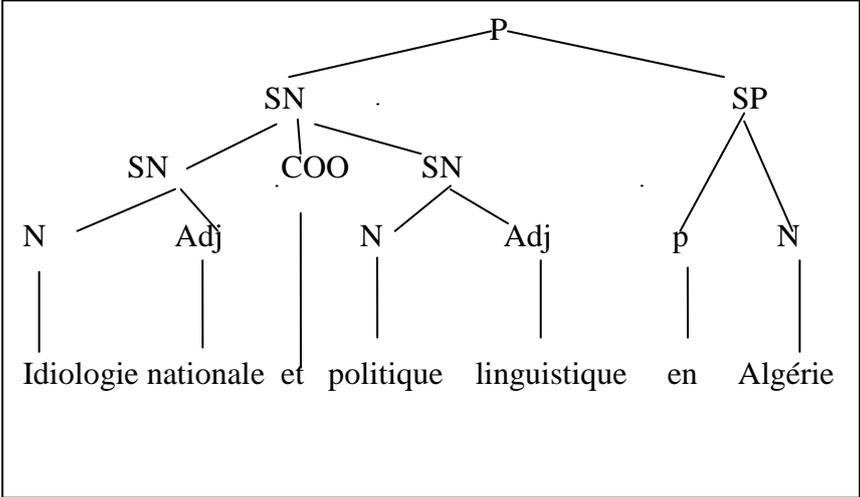
- Langues et identité collective en Algérie (Revue n°6P14)



- Littérature maghrébine d'expression française (revue n°06P14)



- Idéologie nationale et politique linguistique en Algérie



3.2. La boîte de HOCKETT

Ce type de décomposition a été présenté par le linguiste américain Charles .f HOCKETT en 1985 dans « cours in Modern linguistics », à partir des morphèmes, on produit des regroupements progressifs de manière à construire les composantes de la phrase.

- L'envoûtement du Sahara dans les écrits occidentaux (Revue n°13p43)

L'envoûtement du Sahara dans les écrits occidentaux							
L'envoûtement du Sahara				Dans les écrits Occidentaux			
L'envoûtement		Du Sahara		dans	Les écrits Occidentaux		
le	envoûtement	du	Sahara	dans	les	écrits	Occidentaux

Cette représentation doit être complétée par une autre boîte dont, les mots et les groupes sont remplacés par les noms de la catégorie :

P							
SN				SP			
SN		SP		Pré	SN		
Dét	N	Pré	N	Pré	Dét	N	Adj

Nous voulons dire par :

SN : syntagme nominal SV : syntagme verbal SP : syntagme prépositionnel

N : nom Dét : déterminant Adj : adjectif

Pré : préposition Coor : coordination

3.3. La boîte de Harris et Bloch

Ce modèle propose de désigner les différents constituants par les symboles de la classe grammaticale à laquelle ils appartiennent.

- Approche binaire de la compréhension de la poésie (Revue n°07p44)

P							
SN		SP					
N	Adj	SP			SP		
N	Adj	Pré	Dét	N	Pré	Dét	N
Approche	binarie	de	la	Compréhension	de	la	Poésie

Nous pouvons conclure que la majorité des titres écrasante ont la même structure syntagmatique, celle de syntagme nominal suivi par un syntagme prépositionnel.

3.4. Les relations fonctionnelles

Selon Olivier SOUTET (2009 :113) : l'étude des relations fonctionnelles sous la phrase suppose la prise en considération de deux niveaux :

- 1) le niveau infrasyntagmatique qui permet d'identifier les fonctions des constituants du syntagme
- 2) le niveau supersyntagmatique qui permet de déterminer les fonctions des constituants de la phrase.

3.4.1. Le niveau infrasyntagmatique

Nous parlons des relations fonctionnelles entre les constituants d'un syntagme nominal, car ces titres sont constitués d'un syntagme nominal et autre prépositionnel. Nous ne traitons pas les relations fonctionnelles dans le dernier syntagme puisque, il est formé d'une préposition et d'un syntagme nominal.

Les constituants du syntagme nominal expriment trois relations fonctionnelles :

3.4.1.1. La fonction caractérisante

Elle est assurée par : les adjectifs, le complément déterminatifs qui se réécrivent en (pré+SN), les propositions relatives déterminatives, les adjectifs indéfinis de l'identification (autre, même)

Les constituants des syntagmes nominaux de nos titres assurent cette fonction par les

Adjectifs :

- Langues et identité collective en Algérie (Revue06p14)
- les constituants immédiats de la phrase (Revue n°1p1)

Ainsi, elle est assurée par la présence des compléments déterminatifs :

- approche binaire de la compréhension de la poésie (Revue n°07p44)
- L'envoûtement du Sahara dans les écrits occidentaux (Revue n°13p43)

C du nom

3.4.1.2. La fonction quantifiante

Elle est assurée par :

Les articles (définis, indéfinis, partitifs), les numéraux cardinaux, les indéfinis de la quantification (quelques, beaucoup de,)

Dans notre cas cette fonction est assurée par les articles définis :

- L'involution et l'évolution du fait littéraire (Revue n°05p 30)

3.4.1.3. La fonction quantifiante-caractérisante

Elle est assurée par les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs.

Cette fonction n'est pas assurée dans notre cas, à cause de l'absence des adjectifs possessifs et démonstratifs.

3.4.2. Le niveau suprasyntaxique

Nous étudions les fonctions des syntagmes dans la phrase, le syntagme nominal est le syntagme par excellence qui remplit les rôles essentiels dans la phrase à l'exception de la fonction prédicative du verbe.

3.4.2.1. La fonction du syntagme nominal

Le syntagme nominal peut assurer les fonctions suivantes :

*Un sujet : Exemple

Littérature maghrébine d'expression française

(Le masque des écrivains tombe à midi)(Revue n°05p46)

*Un complément du verbe (attribut, objet) :

Nos titres sont des phrases nominales qui ne comportent pas des verbes.

*Complément de la préposition : Exemple

- Pour une approche de l'incipit

Un exemple d'étude Les jardins de lumière d'Amin Maalouf (Revue n°07p51)

*Complément direct ou indirect

3.4.2.2. La fonction du syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel peut être :

*Complément essentiel derrière certains verbes : une fonction qui n'est pas assumée dans notre corpus.

*Complément du nom :

- Approche binaire de la compréhension de la poésie (Revue n°07p44)

*Complément accessoire : circonstant, qui peut être supprimé ou déplacé dans la phrase.

En conclusion de cette partie, nous avons obtenu les résultats suivants :

Les titres des articles en français de la revue « El Ather » de l'université Kasdi Merbah-Ouargla sont caractérisés par :

D'abord, tous ces titres sont sous forme des phrases nominales. Léo HOEK (1973, cité in. Maurice DELCAROIX, Fernand HALLYN, 1995 :204) affirme la forme nominale du titre « *La forme souvent nominale du titre en fera une phrase agrammaticale dans la structure de surface, mais grammaticale dans la profondeur alors que le contexte ne sera composé que de phrases grammaticales* ». Donc nous pouvons justifier la longueur des titres par leurs formes nominales, car ces dernières sont reconnues par leurs longueurs.

La majorité écrasante de ces titres possèdent la même structure, celle de syntagme nominale articulé par un autre prépositionnel. Au niveau de la phrase, le syntagme nominal assure la fonction du sujet, la fonction de complément est assurée par le syntagme prépositionnel.

Au niveau du syntagme, nous trouvons, des adjectifs épinglés au sein des syntagmes nominaux (des adjectifs épithètes ou liés). Les fonctions assumées par les constituants du syntagme nominal sont la fonction caractérisante et la fonction quantifiante.

4. L'analyse lexicologique

Le lexique est défini comme un ensemble des mots d'une langue donnée. Les mots constitués cet ensemble ont plusieurs formes et des multiples sortes. Dans cette partie, nous allons traiter l'aspect lexicologique des titres. Cette analyse nous permet de découvrir les propriétés et les caractéristiques des mots qui introduisent dans la construction des titres.

La lexicologie fait partie de la sémantique, elle désigne les unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou vocabulaire d'une langue donnée. De ce fait, elle se diffère de la lexicographie, cette dernière est la technique de préparation des dictionnaires.

La lexicologie a pour objet l'étude des mots d'une langue donnée, alors que, le mot est défini selon Antoine MEILLET (1921 :30) comme suit « *un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné* », le mot est apparu comme un signe linguistique a deux composants :

1 – un signifiant : c'est sa réalité sonore et sa réalité graphique à l'écrit, sa « forme »

2 – un signifié : c'est son sens, sa signification, c'est son aspect sémantique.

Nous déduisons que, le mot est une unité du lexique, son identité est constituée d'une forme, d'un sens et une classe grammaticale. Cependant, le mot a plusieurs formes : mot fléchi, mot graphique, mot linguistique.

4.1. Le mot fléchi

Les mots variables ont des multiples formes : une forme unique accompagnée d'une flexion (conjugaison, déclinaison, variation en genre et en nombre), chaque forme est utilisée en tant qu'unité lexicale. Exemple :

- Le fonctionnel et méta textuel dans le discours romanesque d'Umberto Eco (Revue n°13p60) mot fléchi

Les mots suivants sont des formes fléchies regroupées sous la forme unique « roman » : romanesque, romancier, romantisme, romantique

4.2. Mots graphiques et mots linguistiques (lexèmes)

Le mot linguistique est un mot graphique, mais le mot graphique n'est pas nécessairement linguistique, le mot graphique est celui qui existe entre deux espaces quelque soit sa nature. L'unité linguistique est celle qui réfère à un seul objet.

Cependant le mot a deux sortes, il peut être simple ou construit. La distinction entre les deux se fait sur le postulat asymétrique, celui du caractère analysables en sous unités inférieures, autrement dit d'isoler globalement le mot simple. Le mot construit se constitue au moins de deux unités significatives par la procédure de dérivation ou de composition.

La dérivation s'agit d'une procédure qui consiste à former un mot à partir d'un radical (racine) et affixe, l'affixe peut être un suffixe qui se situe après le radical, comme il peut être un préfixe qui se situe avant le radical.

Nous commençons par la suffixation, elle s'agit de l'adjonction d'un affixe à la fin d'une racine.

La suffixation a une fonction grammaticale, elle sert à changer la classe grammaticale de dérivé, un nom peut être un adjectif, un verbe peut être un nom, etc. Dans ce cas, on l'appelle un suffixe exocentrique.

Ainsi, elle a une fonction catégorique en indiquant le genre grammaticale (masculin, féminin)

Dans notre cas, la majorité de titres sont construits par des mots dérivés, les suffixes ont comme fonction le changement du classe et du genre grammaticale, exemple :

- Intelligence de l'évaluation en milieu éducatif : Entre logique institutionnelle et logique de praticien –système éducatif algérien en question (s) (Revue n°07p 35)

Le mot	suffixe	La première classe grammaticale	La deuxième classe grammaticale
Intelligence	ence	Adjectif (intelligent)	Nom (masculin)
Evaluation	ation	Verbe (évaluer)	Nom (féminin)
éducatif	ionnel	Verbe (éduquer)	Adjectif (masculin)
Institutionnelle	tionnelle	Verbe (instituer)	Adjectif (féminin)
Educatif	atif	Verbe (éduquer)	Adjectif (masculin)
Algérien	ien	nom(Algérie)	adjectif (masculin)

Nous prenons un autre exemple :

- Réflexion spéculative sur l'entreprise algérienne : la dyade langue /communication (Revue n°06p5)

Mot	Suffixe	La première classe grammaticale	La deuxième classe grammaticale
Réflexion	ion	Verbe (réfléchir)	Nom (féminin)
spéculative	ive	Verbe (spéculer)	Adjectif (féminin)
Algérienne	iènne	Nom(Algérie)	Adjectif (féminin)
communication	ation	Verbe (communiquer)	Nom (féminin)

La majorité des mots qui constituent les titres collectés sont des mots construits par le mécanisme de la dérivation, l'adjonction du suffixe permet de changer la classe grammaticale du mot. Par conséquent la classe grammaticale du "nom" et de "adjectif" dans tous les titres affirme la forme nominale du titre.

Ensuite, nous passons à la préfixation, elle s'agit de l'adjonction d'un préfixe au début d'un radical, au contraire du suffixe, le préfixe n'introduit pas un changement de la classe grammaticale, elle produit un changement purement sémantique.

Nous prenons des exemples de la dérivation parasynthétique ou para-synthèse qui consiste à ajouter un suffixe et un préfixe au radical

- L'échiquier interculturaliste : l'autre hallucination collective (Revue n°08p3)
- Réactualisation des mythes dans le littéraire : exemples de l'Ogresse de Mqidech, de la kahéna et de Djoun (Revue n° 08p16)

Exemple	Préfixe	Radical	Suffixe
Interculturaliste	Inter	Culture	Iste
Ré-actualisation	Ré	Actualiser	Ation

L'autre mécanisme de construction du mot, celui de la composition, cette dernière consiste à juxtaposer deux éléments pour produire un seul mot, les deux éléments peuvent exister chacun tout seul dans le lexique, nous prenons les exemples suivants :

- La "thématisations" dans les langues : entre opérations énonciatives et représentations morphosyntaxique (morphologie+syntaxe) (Revue n°06 p18)
- La Réexpression du Sens en Théorie Interprétative de la Traduction

Entre le Vouloir –dire, le Pouvoir-dire, le Savoir –dire et le Devoir –dire (Revue°13p75)

5.3. Mots outils et mots pleins

Les mots pleins sont des mots qui renvoient à une réalité même en dehors de tout contexte (noms, verbes, adjectifs).

D'un autre côté, nous avons des mots qui ne réfèrent à rien car n'évoquant aucune réalité distincte dans l'esprit du locuteur. Ils ont cependant un sens. Ce sont des mots-outils (articles, prépositions, conjonction). Exemple :

- La crise de l'enseignement –apprentissage du français dans le Souf

Analyse de l'impact des représentations de la langue française sur son enseignement – apprentissage dans la région (Revue n°10 p353)

Mots pleins	Classe grammaticale	Mots outils	Classe grammaticale
La crise	Nom	De	préposition
L'enseignement	Nom	Du	préposition
Apprentissage	Nom	Dans	préposition
Français	Nom	De	préposition
Le Souf	Nom	Des	préposition
Analyse	Nom	De	préposition
Française	Adjectif	Sur	préposition

Nous pouvons conclure que les titres de la revue « El Ather » se caractérisent par les mots qui les forment, l'utilisation de préfixation qui permet d'enrichir le sens du titre et l'utilisation de la suffixation, afin de donner au titre un caractère d'une phrase nominale.

5. L'analyse sémantique

La sémantique est définie par Irène TAMBA-MECZ (1988: 07, cité in. Christian TOURATIER, 2010 :11)"est l'étude du sens des mots, des phrases, des énoncés», cette définition élargit la sémantique à l'étude de la signification des unités lexicales complexes à savoir la phrase.

En outre, la signification est définie selon Pierre ESPAGNE (1978 : 130, cité in. Christian TOURATIER, 2010 : 15) comme "*l'apport qui unit le mot avec la représentation intellectuelle qui lui correspond : ainsi vert et animal signifient l'idée de « verdure », « d'animalité » [...]»*, la signification est aperçue comme une réalité psychologique, en d'autres termes c'est la relation entre le signe et son signifié.

Selon Christian TOURATIER (2010 :18), les trois termes « signifie, signification, sens » semblent synonymes, mais dans l'usage courant, en considérant que, le terme sens est la synonymie du terme signification quand il s'agit d'une unité linguistique dans un énoncé. Le terme signifie quand il s'agit d'une unité linguistique dans la langue.

L'étude de sens d'une unité sollicite l'étude de ses relations avec d'autres unités, ces relations sémantiques sont celles qui participent à la construction sémantique de toute langue.

En guise de découvrir les relations sémantiques qui distinguent les titres des articles scientifiques, nous se contentons de présenter les différentes relations, dont nous introduisons par :

5.1. La synonymie

Alise LEHMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, (2005 :59) présentent la synonymie comme " *une relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère*", cette définition montre qu'il n'existe pas une relation de synonymie totale mais qu'il y a une relation d'équivalence.

Les unités synonymies ont des sèmes distinctifs en commun et des autres sèmes accessoires comme il explique Gabriel GIRARD (1718 :27, cité in. Christian TOURATIER, 2010 :108) "*Les termes synonymes présentent tous une même idée principale mais chacun d'eux y ajoute néanmoins quelques idée accessoires, qui diversifient la principale*" les deux unités peuvent se commuter dans un même contexte.

Nous voulons dire par sème, le trait distinctif de signification, l'ensemble des sèmes qui caractérisent un mot constitue le sémème de ce mot par exemple :

- Analyse sémiotique de la femme en Morceau d'Assia Djabar : de la fiction à la diction, de l'authenticité du conte vers le vrai semblable du récit (revue n°07p60)

Le sémème de la femme est composé de sèmes /humain/, /non mâle/, /adulte/

- Approche binaire de la compréhension de la poésie (revue n°07p44)

Le mot souligné peut se commuter avec le mot "démarche" dans certains contexte, cela veut dire que "approche " et " démarche" se sont des équivalents, pour la totalité de notre corpus, nous trouvons des mêmes idées principales expliquées par certains titres, avec d'autres idées accessoires. Nous prenons les exemples suivants :

- Littérature maghrébine d'expression française et identité culturelle (revue n°03p21)
- Littérature maghrébine d'expression française (le masque des écrivains tombe à Midi) (Revue n°05p41)
- Littérature maghrébine entre désir d'authenticité et déterminisme (revue n°06p41)

Cet ensemble de titres porte sur la même idée principale celle de la littérature maghrébine d'expression française, dont se différencient dans les idées secondaires.

5.2. L'antonymie

Cette relation est définie comme une relation d'opposition entre deux mots, les mots antonymes possèdent des sèmes en commun mais des valeurs inversées, nous citons les exemples suivants :

- L'involution et l'évolution du fait littéraire (Revue n°05p30)

Nous constatons que, le titre analysé présente le fait littéraire de deux sortes opposés l'un de son évolution et l'autre de son involution, ces deux mots sont des antonymes

- La crise de l'enseignement – apprentissage du français dans le Souf

Analyse de l'impact des représentations de la langue française sur son enseignement – apprentissage dans la région (revue n°10 p353)

5.3. La polysémie

Le terme polysémie est utilisé pour décrire le fait qu'une unité lexicale correspond à plusieurs significations ; au niveau du signe, on dira qu'un seul signifiant est en relation avec plusieurs signifiés, cette définition semble celle d'une autre relation sémantique qui est l'homonymie, qui consiste à prononcer et écrire deux mots de la même façon mais qui ont des sens différents. Nous prenons l'exemple suivant :

- "L'insolation "comme motif du "texte fou" dans L'Étranger d'Albert Camus et L'insolation de R.Boudjedra (revue n°07p41)

Le mot « fou » est un mot polysémique, car elle peut avoir plusieurs significations selon le contexte : elle peut signifier un oiseau marin palmipède plongeur, comme, elle peut signifier un personne atteinte des troubles mais dans ce contexte elle signifie une autre chose.

Le titre de l'article scientifique n'est pas polysémique à proprement dite, du fait que les titres sont des titres pleins, cela veut dire que, les limites du sujet de l'article sont tracés par rapport à un titre d'une œuvre littéraire exemple :

Le titre de l'œuvre littéraire de « le Mur » de Jean Paul Sartre, la lecture de ce titre s'avère polysémique, chaque lecteur construit une représentation différente que l'autre. Pour le titre

de l'article scientifique, les lecteurs identifient les limites du sujet d'après la lecture du titre.

Exemple

- Arabisation en Algérie

(Ces enjeux économiques d'une traduction en dérive)(Revue n°05p41)

5.4. La paronymie

Elle signifie des mots dotés d'une similitude formelles mais sémantiquement sont distincts.

Dans notre cas, nous ne trouvons pas ce type de relation.

5.5. L'hyponymie

Est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique nommé l'hyponyme à un mot plus général nommé l'hyperonyme d'autre termes, si X est un hyperonyme de Y si Y est une sorte, type, espèce de X par exemple dans le titre suivant :

- Arabe classique, arabe Moderne, arabes dialectaux : une situation linguistique multidiglossque (revue n°08p10)

Dans ce cas, nous pouvons considérer que :

- « Arabes dialectaux » « arabe moderne » « arabe classique » des hyponymes d'un mot général « l'arabe »

5.6. La méronymie

Elle entre deux unités lexicales dont l'une dénote une partie et l'autre dénote le tout relatif à cette partie exemple :

- Discours-énoncé en interprétation (s) (Revue n°10p348)

Dans ce titre, le mot « énoncé » est un méronymie de l'holonyme « discours »

5.7. L'homonymie

Il s'agit des signes linguistiques différentes, qui ont chacun leur propre signifié, de même forme.

Il existe deux types :

1-Homophonie : les signes ont la même forme sonore ex :

Sot, sceau, seau

2-Homographie : les signes ont la même forme graphique ex :

Tu as trois as dans la main

Dans notre corpus, la relation d'homonymie n'existe pas.

L'analyse sémantique de cet ensemble de titres nous a permis de constater que, le sens dénotatif de ces derniers peut être identifié d'après la première lecture. De ce fait les relations sémantiques n'ont pas d'existence forte dans cet ensemble de titres.

D'autres termes, l'auteur évite toute complexité qui peut guider le lecteur à une mal compréhension de son titre, la simplicité des mots et des relations utilisées se n'est pas gratuitement, elle a pour objet la compréhension du contenu d'après la première lecture du titre.

Quand au sens connotatif, il n'a pas une large place surtout pour les lecteurs intéressés par les langues et les lettres. Cela peut se justifier par le caractère scientifique des articles qui implique la clarté de la formulation du titre.

La majorité des titres des articles n'ont pas à vrai dire un sens polysémique. En effet, la polysémie des mots ne signifie pas que la phrase est polysémique.

Les relations évoquées visent la construction du champ sémantique d'un mot ou d'une expression, en effet, le champ sémantique est l'association d'un champs conceptuel et champ lexical, en d'autres termes, un ensemble des termes génériques et des termes spécifiques.

Pour le cas de la revue « El Ather », nous pouvons constater qu'on peut deviser l'ensemble des titres en deux champs, l'un qui comprend le concept de « la langue » et l'autre qui recouvre le concept de « les lettres ».

CONCLUSION

La lecture d'un texte commence par son titre, comme il le souligne Léo HOEK (1981 : 05) « *il faut commencer l'étude d'un texte par son titre* ». Donc, cet élément s'avère obligatoire du fait qu'un texte est toujours appréhendé à partir de son titre.

Le premier contact d'un lecteur avec un livre se noue par le titre, c'est pourquoi l'auteur doit donner un tel intérêt à l'organisation de sa formulation.

Dans le but de déchiffrer le sens des titres, et surtout ceux des articles de la revue « El Ather » de l'université d'Ouargla, nous avons entrepris cette étude dont l'accent a été mis sur l'aspect de présentation et l'intérêt des titres. Autrement dit, l'étude prend en compte le titre dans ses différents états (type, fonction, forme, constituants, lexique, sémantique).

Notre hypothèse de travail, rappelons-le, était la suivante : ce n'est qu'après l'analyse empirique des titres que leur signification et intérêt puissent jaillir. L'étude de cet ensemble de titres nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

D'abord, la majorité des titres analysés dans notre corpus appartiennent au type des titres pleins, c'est-à-dire, le thème y est indiqué d'emblée tout en précisant les limites du sujet. En d'autres termes, les frontières de l'étude.

Ensuite, nous avons pu identifier de multiples fonctions assumées par les titres traités. Dont la fonction dénomative en premier lieu, où le titre sert à distinguer l'article par rapport à d'autres. La fonction abrégative, en deuxième lieu, où le titre sert à résumer l'article qui le présente. De plus, la fonction référentielle où le titre sert désigner l'objet en soi-même et à informer sur lui. Nous pouvons ajouter une autre fonction, celle d'attirer l'attention des lecteurs intéressés par les langues et les lettres. Nous pouvons remarquer donc que, dans la même revue, spécialisée dans un même domaine, les titres traduisent des fonctions multiples et diverses. Ce que nous concevons comme étant un signe de richesse en matière des idées et les réflexions des auteurs.

Dans le but de percevoir l'intérêt accordé par l'auteur à la formulation du titre, nous avons fait appel aux outils grammaticaux et stylistiques adaptés aux titres. Où nous avons remarqué que cette panoplie d'outils n'a pas manqué d'être épuisée par les auteurs en question. Ce qui montre à quel point les auteurs jouissent d'un esprit d'éclectisme quant à la l'organisation et la formulation des titre.

Par ailleurs, l'analyse syntagmatique appliquée aux titres nous a permis de constater que la majorité écrasante des titres sont sous forme de phrases nominales, où le verbe n'a aucune place. Ce qui justifie la longueur de ces titres. Et confirme par là-même l'organisation des titres en forme nominale dans la majorité des cas en général.

Dans la foulée, nous avons aussi pu constater que ces titres sont souvent construits d'un syntagme nominal articulé à un autre prépositionnel. Aussi, ces derniers assurent respectivement la fonction du sujet, et du complément déterminatif dans leur niveau suprasyntagmatique. Quant à leur niveau infrasyntagmatique, les constituants des syntagmes assument deux types des fonctions : quantifiante et caractérisante, grâce aux adjectifs qualificatifs, les articles définis et les compléments.

Au niveau lexicologique, les mots composants ces titres sont des mots pleins, composés par dérivation, et des mots outils. La dérivation sert à donner une forme nominale à la formule du titre.

L'analyse sémantique permet de saisir le sens des titres, et d'extraire les relations sémantiques utilisées par l'auteur. Dans la revue « El Ather », dédiée aux lettres et langues, le sens dénotatif des titres peut être dévoilé dès la première lecture. Dépendant de l'intention de l'auteur, le sens connotatif, quant à lui, n'as pas une large place dans l'ensemble de notre corpus. Car, le caractère scientifique des articles implique la simplicité et la limpidité de la formulation des titres. C'est pourquoi les mots composants ces titres sont simples et clairs.

Ainsi, la majorité des titres des articles n'ont pas à vrai dire un sens polysémique, contrairement à ceux corrélatifs aux œuvres littéraires.

Les aboutissements de ce travail semblent comme une généralisation sur les titres des articles scientifiques, de ce fait, ces résultats permettent d'ouvrir d'autres perspectives d'étude concernant la relation entre la forme du titre et le contenu de l'article qui le développe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

- ALLAOUA, Mourad, *élément de méthodologie*, Alger : édition distribution Houma
- BAYLON Christian, MIGNOTN, Xavier(2003) *La communication*, Paris : Nathan
- CAMPRUBI, Josep Besa(2002) *Nouveaux actes sémiotiques, les fonctions des titres*, Pulim : université de Limoges
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil,
- DAY, Robert (1995) *How to write and publish a scientific paper*, Canada: Cambridge university press
- DEFAYS, Jean- Marc(2003) *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, Paris : De Boeck
- DELCAROIX, Maurice, HALLYN, Fernand(1995) *Introduction aux études littéraires, méthodes de texte*, Paris : Bruxelles
- DESNOYERS, Luc(2005) *La communication en congrès*, Canada : la bibliothèque nationale du Québec
- DOPPAGNE, Albert(2006) *La bonne ponctuation*, Paris : De Boeck .Duculot
- Dubois, Jean Marie(2005) *La rédaction scientifique, Mémoires et thèses, formes et régulière et par articles*, Estemp
- ECKENSCHWILLER, Michèle(1995) *L'écrit universitaire*, Alger : Chihab
- ESSONO, Jean Marie(1998) *Précis de la linguistique générale*, Paris : L'Harmattan
- GENETTE, Gérard (1987) *seuils*, Paris : Le seuil
- HAZARD, Adams(1987) « les titres et les intertitres », *Journal de l'Esthétique et de la critique d'Arts*
- HEOK, Léo(1981) *La marque du titre*, La Haye : Mouton
- LE GOFFIC, Pierre (1993) *Grammaire de la langue française*, Paris : Hachette
- LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise(2005) *Introduction à la lexicologie*, Paris : Armand Colin
- MEILLET, Antoine(1921) *linguistique historique et linguistique générale*, champion
- MEYER, Bernard(1998) *Les pratiques de communication. De l'enseignement supérieur à la vie professionnelle*, Paris : Armand Colin
- POLGUERE, Alain(2003) *Lexicologie et sémantique lexicale*, Canada : Québec

- RAEMODONCK, D.Van, SIOUFFI, Grilles(2007)*100fiches pour comprendre les notions de grammaire, Bréal*
- SOUTET, Olivier(2009) *La syntaxe du français*, France : PUF
- TOURATIER, Christian (2010) *La sémantique*, Paris : Armand Colin
- TOURÉ, Mounir(2007) *Introduction à la méthodologie de la recherche*, Paris : L'harmattan

SITOGRAPHIE

- BENMAHAMED, Ahmed (2002) *L'écriture de Nina BOURAOU*, Analyse à travers cinq romans
[enligne]<http://www.limag.refer.org/Theses/BenmahamedMaitriseBouraoui.PDF>
- BENMERIKHI, Halima(2004) *Approche titrologique de l'œuvre romanesque de Malek Haddad* cas de : l'élève et la leçon, le quai aux fleurs ne répond pas
[enligne]
http://theses.univbatna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=2481&Itemid=4
- BENROMDHANE, Mohamed (1996) *Analyse des publications scientifiques : - caractéristique, structure et langages*, [enligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1652>
- BOUKHANNOUCHE, Lamia (1995) *Les écrits scientifiques en science vétérinaires en synergies Algérie* [enligne]
<http://eprints.aidenlignefrancaiuniversite.auf.org/693/1/>
- BOURGET, Laurence(2004) *L'usage des revues scientifiques par les enseignants-chercheurs en lettres et sciences Humaines et Sociales* [en ligne]
<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bourget.pdf>
- <http://www.blomig.com/2007/08/24/les-6-fonctions-du-titre-2/> consulté le 22/04/2013

Résumé

Ce travail représente une contribution à une étude lexico-sémantique des titres d'articles scientifiques à partir d'un échantillon extrait de la revue « El Ather », laquelle est publiée par l'université kasdi Merbah Ouargla. Ces titres ont été soumis à étude articulant plusieurs paliers d'analyse : syntaxique, lexical, sémantique, grammatical et stylistique. Ce qui a débouché sur une classification de leur typologie, ainsi que la mise en exergue de l'intérêt qui leur était accordé par les auteurs quant à leur formulation.

Mots-clés : titre, articles scientifique, typologie, aspects sémantiques, aspects lexicaux.

Abstract

This work represents a contribution to a lexical and semantical study related to scientific articles titles basin on a sample extracted from AL ATHAR Magazine , issued by the university of Kasdi Merbah at Ouargla.This group of articles were submitted for a research study articulating a varied analysis tendencies such as ;syntactic, lexical, semantic grammatical and stylistic.The attempt that led to a classification of their typology ,at the same time it shed light on the interest given to these aspects by the authors of the articles when producing.

Key words: title, scientific articles, typology, semantic aspect, lexical aspect

ملخص

يمثل هذا العمل مساهمة في دراسة دلالية معجمية لعناوين المقالات العلمية لعينة مأخوذة من مجلة "الأثر"، والتي يتم نشرها من قبل جامعة قاصدي مرباح ورقلة .وقد خضعت هذه العناوين للدراسة وفقا لعدة مستويات من التحليل :النحوية، المعجمية ، الدلالية، والأسلوبية. مما أدى إلى تصنيفها لعدة أنواع فضلا عن تسليط الضوء على الفائدة التي منحت من قبل المؤلفين في صياغتها .

الكلمات المفتاحية :عنوان ,المقالات العلمية , التصنيف، الجوانب الدلالية ، الجوانب المعجمية